



# RAPPORT RSE - - 2020

Date de diffusion : février 2021



transport multimodal



logistique & stockage



transfert industriel



emballage industriel



sourcing & distribution



communication & publicité



Ce rapport est une synthèse des pratiques de LEGENDRE en matière de RSE<sup>1</sup>.  
Il reflète les actions réalisées jusqu'au 31 décembre 2020.

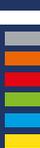


Ceci est notre **Communication**  
sur le **Progrès** sur la mise en œuvre  
des principes du **Pacte mondial**  
des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires  
sur son contenu.

# SOMMAIRE

<b>05</b>	Déclaration de soutien continu au Global Compact des Nations Unies
<b>07</b>	<b>PARTIE 1</b> Présentation de LEGENDRE
<b>13</b>	<b>PARTIE 2</b> LEGENDRE certifié, labellisé et agréé
<b>18</b>	<b>PARTIE 3</b> Nos engagements en faveur de la RSE
<b>21</b>	<b>PARTIE 4</b> L'amélioration des conditions de travail et de son environnement
<b>51</b>	Nos défis RSE pour les années à venir



**DÉCLARATION  
DE SOUTIEN CONTINU -  
- au Global Compact  
des Nations Unies**

# LETTRE DU PRÉSIDENT - - à l'attention de l'UNGC

H.E. António Guterres  
Secretary-General  
United Nations  
New York, NY 10017  
USA

La Bazoche-Gouet, le 16 février 2021

Objet : déclaration de soutien continu aux principes du Global Compact des Nations Unies

“

M. le Secrétaire Général,

Je suis heureux de vous reconfirmer l'engagement du Groupe LEGENDRE aux dix principes du Global Compact des Nations Unies relatifs au respect des Droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Le Groupe LEGENDRE partagera ses engagements auprès de ses parties prenantes et publiera annuellement sa Communication sur le Progrès.

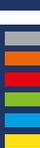
Ainsi, je vous fais parvenir avec un grand plaisir notre Rapport RSE 2020. Cette Communication sur le Progrès décrit les actions que nous avons entreprises afin de promouvoir et mettre en œuvre les principes de l'UNGC qui font partie intégrante de notre stratégie, culture et activités quotidiennes.

Définitivement engagé à atteindre les objectifs fixés par l'UNGC, je reste à votre disposition.

Cordialement,

**François LEGENDRE -**  
- Président du Groupe LEGENDRE





# 01

**PARTIE 1 -  
- Présentation  
de LEGENDRE**

# LEGENDRE - - aujourd'hui

Depuis sa création en 1945, LEGENDRE n'a de cesse de faire évoluer ses métiers de référence afin d'apporter un service de qualité et personnalisé à ses clients.

# 750

collaborateurs en moyenne  
dont 15 % à l'international



## 6 GRANDS MÉTIERS SONT PRÉSENTS



- Transport multimodal
- Logistique & stockage
- Transfert industriel
- Emballage industriel
- Sourcing & distribution
- Communication & publicité



## NOS RÉSEAUX ET CERTIFICATIONS



# GICAT

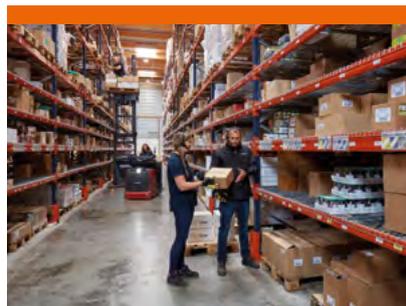
Certifié Sécurité et sûreté N° FR 00163929  
Certifié Douane AEOF FR 00164273

»»»» Découvrez la page RSE de notre nouveau site internet : [www.legendre.fr](http://www.legendre.fr)

# Nos - - 6 MÉTIERS



TRANSPORT MULTIMODAL



LOGISTIQUE & STOCKAGE



TRANSFERT INDUSTRIEL



EMBALLAGE INDUSTRIEL



SOURCING & DISTRIBUTION



COMMUNICATION & PUBLICITÉ

Ces six domaines d'activités constituent un paysage tout à fait original dans le monde du transport, de la logistique et des prestations de services. En effet, s'y côtoient des **activités de services** et des **activités industrielles**, dans des secteurs traditionnels ou très innovants.

Au-delà des activités de LEGENDRE, ce sont les Femmes et les Hommes qui font la valeur de ces métiers, se traduisant par ce slogan :

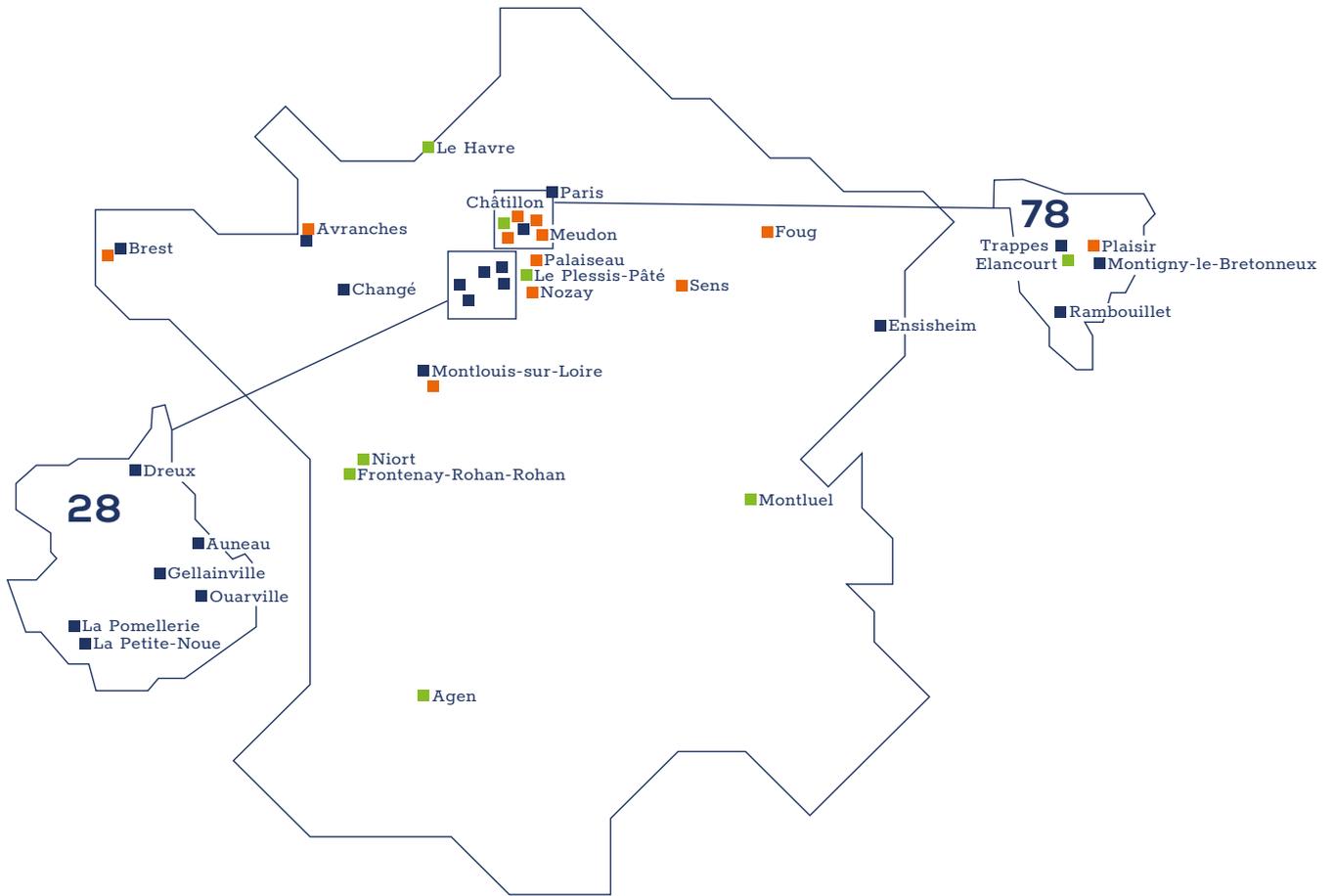
*en toute*  
*confiance*

Ainsi, **pluridisciplinarité**, **souplesse**, **réactivité** et **dynamisme** sont les maîtres-mots. Ce choix stratégique de pluridisciplinarité offre aux salariés des **opportunités de formation** et de **promotion interne**. La clientèle trouve également auprès d'un fournisseur unique les interlocuteurs qui répondent à ses différents besoins.

**C'EST CE QUE LEGENDRE NOMME  
LA « LOGISTIQUE GLOBALE ».**

# Nos - - IMPLANTATIONS

EN FRANCE



**165 000 M<sup>2</sup>**  
d'entrepôts de surfaces couvertes

**LÉGENDE**

- Sites du groupe LEGENDRE
- Sites « In Situ » chez nos clients
- Partenaires et Actionnariat



## À L'INTERNATIONAL





## — IDENTITÉ

Entrepreneurs depuis 1945, PME familiale, prestataires de services, multi-métiers, **LEGENDRE s'appuie sur des équipes d'hommes et de femmes tournées vers l'innovation et le conseil.**



## — MISSION

**Garantir la pérennité de nos résultats** et inscrire la croissance de notre entreprise dans une logique progressive et déterminée d'éco-responsabilité.



## — AMBITION

**Accompagner au quotidien nos clients** dans la recherche de performances, sur le plan local et international, en apportant des solutions spécifiques et innovantes.

## NOS VALEURS



Respect



Implication



Anticipation



Bien-être



Réactivité



Responsabilité  
environnementale



Expertise





# 02

## PARTIE 2 - - LEGENDRE certifié, labellisé et agréé

# LEGENDRE - - certifié, labellisé et agréé

**LABELLISÉ RSE  
LUCIE 26000**



LEGENDRE a rejoint la **Communauté LUCIE** en 2017. Grâce à notre engagement et à nos actions réalisées depuis de nombreuses années, nous sommes fiers d'avoir obtenu le **Label RSE LUCIE 26000** en 2019.

De plus, lors de notre audit de suivi, le Comité de Labellisation nous a « félicité pour notre performance et la qualité de notre démarche RSE ». Nous labellisation est renouvelée jusqu'en juin 2022.

À noter que nous sommes le **1<sup>er</sup> transporteur logisticien labellisé LUCIE 26000 en France.**



# PERFORMANCE RSE



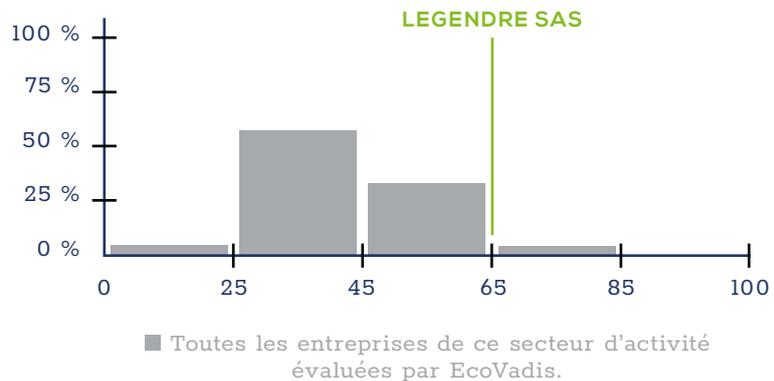
## MÉDAILLE D'OR DÉLIVRÉE PAR ECOVADIS



L'agence de notation ECOVADIS a une nouvelle fois évalué notre performance RSE. Une **médaille d'or** nous a été remise pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

Notre score de performance RSE est de **66/100**, ce qui nous permet d'atteindre le niveau « confirmé » sur l'échelle de notation d'ECOVADIS. Pour mémoire, le score moyen du secteur d'activité évalué par ECOVADIS est de 42/100.

Un plan d'actions dédié est mis en œuvre afin de nous améliorer sur les axes que nous jugeons pertinents et prioritaires.



## LABELLISÉ OBJECTIF CO<sub>2</sub>



La signature de la Charte CO<sub>2</sub> en 2012 a été un préalable pour réduire nos émanations polluantes dans le cadre de notre métier de transporteur routier de marchandises.

Pour aller plus loin, LEGENDRE s'est mobilisé dans la démarche « Label Objectif CO<sub>2</sub> », visant à **améliorer ses pratiques** et son **niveau de performance énergétique et CO<sub>2</sub>**.

Ce **Label de performance**, obtenu en décembre 2017, officialise l'approche écocitoyenne et promeut un engagement concret en matière de RSE.

Cette reconnaissance se situe ainsi dans la continuité des valeurs portées par LEGENDRE.



# PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

## CERTIFIÉ ISO 9001



Le Système de Management de la Qualité mis en place au sein de LEGENDRE est conforme au référentiel **ISO 9001**.

LEGENDRE est certifié ISO 9001 **depuis 1996 et est renouvelé selon la version 2015 depuis 2018.**



# ISO 9001

## AGRÉÉ OEA



Depuis 2015, LEGENDRE est agréé **OEA<sup>2</sup> « Sécurité et Sûreté »**.

L'obtention de cet agrément vise à sensibiliser les sociétés impliquées dans la **chaîne logistique** et les **fabricants exportateurs** aux procédures de contrôle pour lutter, notamment, contre le trafic d'armes et d'explosifs.

Les fabricants concernés par l'exportation, hors Union Européenne, exigent de plus en plus aux logisticiens transporteurs d'être certifié OEA « Sûreté-Sécurité ».

Suite à deux audits sur site menés par les Douanes en 2018, **notre agrément OEA a été renouvelé jusqu'en 2021.**



# SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

# SÉCURITÉ DES ALIMENTS

## DÉMARCHE HACCP



Afin de garantir la qualité des produits alimentaires stockés, l'agence Logistique de Gellainville (28) a mis en place une démarche HACCP<sup>3</sup>.

Cette analyse des dangers, au regard de la **sécurité des aliments**, s'applique à l'ensemble des prestations logistiques exercées sur ce site pour le compte d'un client. Dès lors, les 7 principes suivants sont respectés :

- Analyse des dangers.
- Détermination des points critiques pour la maîtrise (CCP).
- Fixation du ou des seuil(s) critiques(s).
- Mise en place d'un système de surveillance permettant de maîtriser les CCP.
- Détermination des mesures correctives à prendre lorsque la surveillance révèle qu'un CCP donné n'est pas maîtrisé.
- Application des procédures de vérification.
- Constitution d'un dossier dans lequel figureront toutes les procédures et tous les relevés concernant ces principes et leur mise en application.



## DÉMARCHE GREEN IT



LEGENDRE est engagé depuis 2010 dans une démarche Green-IT, plus communément appelée « **Informatique durable** ».

Déployée par le service informatique et téléphonie, cette démarche vise à :

- Diminuer les rejets CO<sub>2</sub> liés à la consommation électrique.
- Maîtriser les coûts de maintenance et à diminuer les interventions sur sites, générateurs de CO<sub>2</sub>.
- Diminuer les émissions de déchets et favoriser le recyclage des composants électroniques.



# INFORMATIQUE DURABLE

# 03

**PARTIE 3 -  
- Nos engagements  
en faveur de la RSE**

# Nos engagements - - EN FAVEUR DE LA RSE

## ENGAGEMENT RISK MANAGEMENT - RSE



Initiée en 2013, l'équipe du Risk Management s'engage dans une **politique de gestion des risques et d'amélioration continue**. Ce groupe de travail a notamment pu conduire à la formalisation d'une **politique RSE**.

Cette démarche novatrice du Risk Management - RSE prend vie autour d'une **équipe pluridisciplinaire** et s'articule autour de cinq domaines de risques. Le Risk Management - RSE participe notamment à :

- La promotion d'actions d'amélioration au sein de chaque Business Unit.
- La validation des aspects techniques en termes d'identification, d'analyse, d'évaluation et de traitement des risques.
- La contribution de la diffusion d'une culture du risque.
- L'analyse de la pertinence et de la cohérence du dispositif de financement des risques.
- L'animation, la structuration et la coordination de la démarche au sein de LEGENDRE.



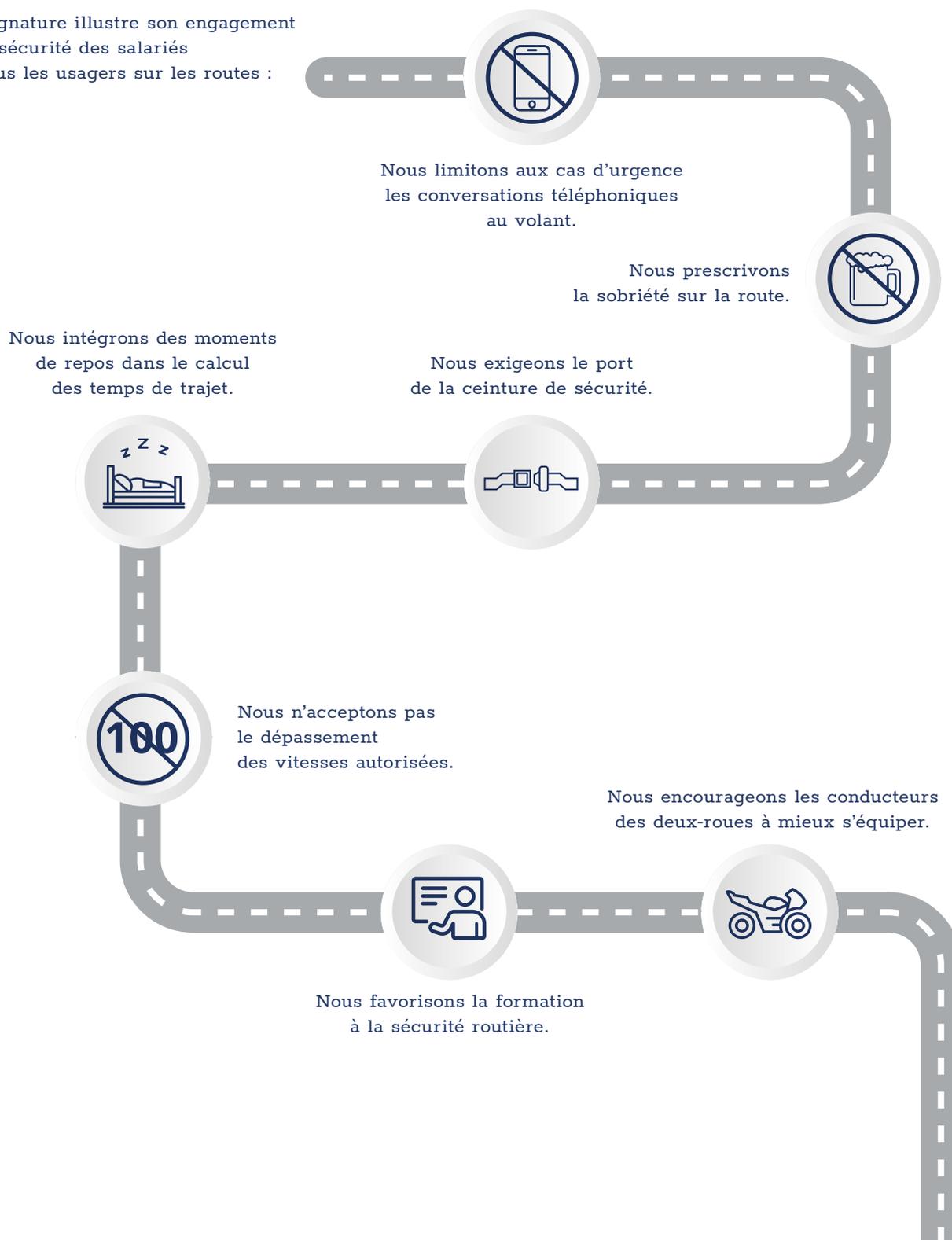
## SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

## SIGNATAIRE DE LA CHARTE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Depuis 2016, LEGENDRE a signé la Charte Sécurité Routière  
« 7 ENGAGEMENTS POUR UNE ROUTE PLUS SÛRE ».

Cette signature illustre son engagement  
pour la sécurité des salariés  
et de tous les usagers sur les routes :



# 04

## **PARTIE 4 - - Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies**

# L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS – – de travail et de son environnement

## ADHÉSION À L'UNGC



LEGENDRE a rejoint l'UNGC<sup>4</sup> en 2017 et **intègre de ce fait la plus grande corporation d'entreprises responsables du monde.**

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies, LEGENDRE s'engage à prendre des mesures pour modifier son fonctionnement en faveur :

- Du respect des Droits de l'Homme.
- Du respect des conditions de travail.
- De l'environnement.
- Et de la lutte contre la corruption.

LEGENDRE intègre ainsi les dix principes fondamentaux de l'UNGC dans sa **stratégie**, sa **culture** et ses **activités quotidiennes** au travers d'un **plan d'actions spécifique**.

Pour aller toujours plus loin dans sa démarche RSE, LEGENDRE a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies et s'engage de ce fait à **communiquer annuellement ses progrès réalisés sur la base des dix principes de l'UNGC.**

Dans ce cadre, les efforts de LEGENDRE se poursuivent et se concentrent essentiellement sur le respect des **Droits de l'Homme et des conditions de travail**, tout en veillant à respecter les principes relatifs à **l'environnement** et à **lutter contre toutes formes de corruption.**

Les engagements de LEGENDRE en faveur du respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail (B) sont issus des principes 1 à 6 de l'UNGC (A). **Plusieurs actions sont mises en œuvre** par les équipes LEGENDRE (C).



## A - PRINCIPES DE L'UNGC



### PRINCIPE 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.



### PRINCIPE 2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.



### PRINCIPE 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.



### PRINCIPE 4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.



### PRINCIPE 5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.



### PRINCIPE 6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

## B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE



LEGENDRE s'engage à :

- **Faire respecter les Droits de l'Homme** énoncés dans la Déclaration Universelle et veiller à les promouvoir au sein de son entité et dans sa sphère d'influence.
- **Promouvoir** les principes des Droits de l'Homme.
- **Mettre en place des indicateurs** afin de mesurer la bonne application des réglementations relatives à son secteur d'activité.
- **Veiller au bien-être et à la sécurité de ses salariés** ainsi qu'à toujours rechercher des améliorations constantes allant dans cette optique.
- **Respecter les obligations légales** relatives au droit du travail et à agir dans le respect de la réglementation sociale.
- **Favoriser la diversité au sein de ses équipes** et à exclure toute forme de discrimination à l'embauche comme durant la vie du salarié dans l'entreprise.

## C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE



### 1) Droits de l'Homme

LEGENDRE promeut, au sein de ses entités et de sa sphère d'influence, les Droits de l'Homme via notamment une **communication sur le progrès** annuelle.

Des **procédures d'alerte** en cas de non-respect des droits de la personne et de lutte contre le harcèlement sont déployées.

Des **formations en management** sont également suivies par les équipes encadrantes.

Ainsi, **aucune réclamation, condamnation ou plainte** n'a été formulée à l'encontre de LEGENDRE sur des questions relatives au respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail.

	2018	2019	2020
Nombre de réclamations relatives au respect des Droits de l'Homme	0	0	0
Nombre de réclamations relatives à des questions d'égalité de traitement	0	0	0
Nombre de réclamations relatives à la liberté d'association	0	0	0
Nombre de réclamations liées à la faute inexcusable de l'employeur	0	0	0



Nombre de réclamations relatives au respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail

### 2) Conditions de travail

Chaque nouveau salarié bénéficie d'un **parcours d'intégration** spécifique et adapté à son poste de travail. Une **Charte d'embauche et d'intégration** du nouveau salarié a également été formalisée.



Les femmes et les hommes sont la plus précieuse des richesses de l'Entreprise et nous sommes fiers et heureux de vous accueillir parmi nos équipes. Intégrer une nouvelle entreprise, un nouveau poste de travail, une nouvelle équipe, est un moment important de toute carrière professionnelle.

Notre volonté est de le rendre convivial et de vous aider à trouver vos repères le plus facilement...

Mot d'accueil de François LEGENDRE –  
– à tout collaborateur



De ce fait, tout nouveau collaborateur se verra offrir l'ensemble des documents nécessaires à **un accueil de qualité** et son tuteur lui présentera son agence.

Les **risques liés à sa fonction** feront l'objet d'une présentation spécifique, ses **EPI**<sup>5</sup> lui seront remis avant sa prise de poste pour une intégration optimale.



**Legendre Parcours d'intégration**

Nom & Prénom du salarié : \_\_\_\_\_ Nom & Prénom du tuteur : \_\_\_\_\_  
 Site : \_\_\_\_\_ Service : \_\_\_\_\_  
 Fonction occupée : \_\_\_\_\_ Responsable : \_\_\_\_\_

**Phase 1**

Préparation du dossier d'embauche  Déclaration du tuteur  
 Préparation des EPI  Dossier d'intégration

**Phase 2**

**1) 1<sup>er</sup> jour**

Remise du dossier d'embauche   
 Remise de l'information à la ville médicale   
 Rappel des horaires de travail   
 Déménagement administratif   
 Présentation de l'entreprise   
 Présentation des locaux sociaux   
 Explication de l'organisation technique   
 Explication des accords d'entreprise applicables   
 Sensibilisation initiale à l'OGA

**2) 2<sup>e</sup> jour**

Indication de la zone fumeur   
 Transmission des modalités de stationnement   
 Indication de la modification de point de rassemblement   
 Identification des accès interdits (accès piétons, camion, etc.)   
 Rappel de respecter le Code de la Route   
 Visite des sites sur lesquels l'armement est susceptible de travailler

**3) 3<sup>e</sup> jour**

Transmission des règles de circulation et EPI obligatoires   
 Remise du "véhicule de travail"   
 Présentation des Équipements de Sécurité   
 Remplacement de la trousses de secours   
 Exercice d'évacuation et des sorties de secours   
 Exercice de cas d'accident et d'incendie   
 Présentation des missions et objectifs   
 Utilisation du SIRE

**Phase 3**

Remplissage du questionnaire à la fin de la phase 2   
 Signature de la charte partie sécurité à la fin de la phase 2   
 Exercices pratiques de prise de poste   
 Présentation de travail (à compléter)

**Phase 4**

Préparation à l'entretien de l'armement   
 Remplacement des EPI   
 Présentation de travail

**Charte partie intégration**

Scénario  **Intégration**   
 Retour au travail après la formation à la fin du Code de Travail en cas de :  **Intégration**   
 Intégration en date du : \_\_\_\_\_ **Intégration**

Dans le cadre de son **engagement social**,  
LEGENDRE comptabilise en 2020 :



**2,8 M€\***  
d'investissement  
matériel

\*investissement 2019,  
en attente de chiffre 2020



**+ 435 000 €**  
de budget lié à la formation



**4 915**  
heures de  
formations professionnelles

De nombreux indicateurs sont tenus à jour par LEGENDRE et sont **communiqués à tous ses salariés**. Ces données illustrent une volonté de **transparence** en matière de conditions de travail.

En effet, **la sécurité au travail est un des piliers de l'engagement Risk Management - RSE** et se situe au cœur du dispositif LEGENDRE.



	2018	2019	2020
Taux de fréquence :			
$\frac{\text{Nombre d'AT avec arrêt x 1 000 000}}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$	42,33	41,29	33,64

Taux de fréquence des Accidents de Travail (LEGENDRE)



	2018	2019	2020
Nombre d'audits Risk Management	17	16	13
Nombre d'inspections de site	127	164	147
Nombre d'actions correctives engagées grâce aux audits Risk Management	194	236	172

Nombre d'audits réalisés portant sur la sécurité, sûreté et les conditions de travail (LEGENDRE)

Cette année, **11 debriefings après accidents ont été réalisés** par l'équipe **du Risk Management**, portant à **16** le nombre d'actions engagées suite à ces enquêtes.

Ainsi, les efforts de LEGENDRE ont abouti à une **amélioration significative des conditions de travail et de sécurité des salariés**.



**EXEMPLES  
DE COMMUNICATIONS  
DIFFUSÉES SUR TOUS  
LES ÉCRANS AU SEIN  
DE NOS AGENCES**





## PRÉSENCE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIQUE EMBARQUÉE CONNECTÉ SUR LE TACHYGRAPHE NUMÉRIQUE

Ces ordinateurs de bord enregistrent **des informations relatives au conducteur et à son véhicule**. En tant que passerelle applicative sécurisée, la nouvelle version du système d'informatique embarquée de LEGENDRE permet au conducteur et à l'exploitant d'échanger des informations en temps réel.

Le respect de la réglementation sociale européenne est également facilité grâce à un suivi plus fin des temps de conduite, des temps de repos et de service de tous les conducteurs.

## CAMÉRA DE RECUL DANS LES VUL<sup>6</sup> ET SEMI-REMORQUES

Nos VUL de chantier ainsi que certaines semi-remorques sont équipés de caméras de recul. **Cette technologie contribue considérablement à réduire les risques d'accidents lors d'une marche arrière.**

Avec cette caméra, nos conducteurs disposent d'une vue parfaite afin de mieux évaluer les risques sans avoir à descendre du véhicule, sortir la tête ou solliciter tous leurs sens.



**MISE EN PLACE D'INDICATEURS DE  
BRUIT ET DE PROTECTIONS AUDITIVES  
DANS LES ENTREPÔTS  
DU MÉTIER EMBALLAGE INDUSTRIEL**

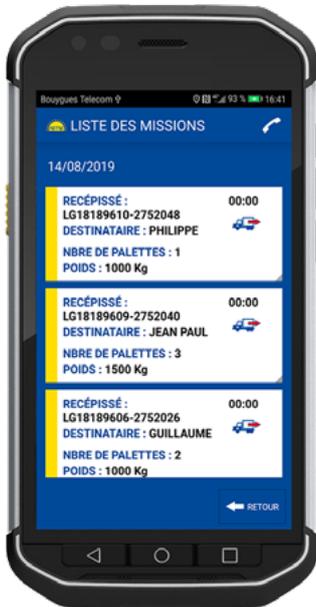


**MISE EN SERVICE  
D'UN PRÉHENSEUR À VENTOUSE  
SUR UN SITE EMBALLAGE**

**CRÉATION D'UN MÉMO  
RELATIF AUX GESTES DE  
PREMIERS SECOURS**



**DOTATION DE VESTE  
CHAUFFANTE POUR LES  
MANUTENTIONNAIRES**



## UTILISATION ET MISE À JOUR DE L'APPLICATION ASTRE MOBILITY

LEGENDRE a terminé le déploiement d'ASTRE Mobility par le biais d'une application sur smartphone permettant de **tracer en totalité les chargements et les livraisons** réalisés par nos conducteurs de poids lourds. Cette technologie est utilisée par les **conducteurs LEGENDRE** après avoir reçu une formation interne.

ASTRE Mobility, seconde étape de notre grand **projet E-TMS<sup>7</sup>** de digitalisation transport, est mis en place par la BU Transport, le Service HSE et notre équipe Informatique et Télécommunication. LEGENDRE est le **premier membre du groupement ASTRE** à s'être équipé de la technologie mobile embarquée sur la globalité de ses activités.

Les avantages de cette application mobile sont aussi bien ressenties par nos conducteurs que par l'exploitation transport :

- **Un allègement des contraintes administratives.**
- **Une diminution des documents papiers.**
- **Et un gain de temps.**

## DÉMATÉRIALISATION DES PROTOCOLES DE SÉCURITÉ POUR NOS CONDUCTEURS

E-protocole est une application mobile facilitant la gestion des protocoles de sécurité entre les donneurs d'ordres, les commissionnaires, les transporteurs et nos conducteurs.

Le conducteur, à l'approche des sites de chargement et de livraison, se voit ainsi signaler, via l'application, la présence d'un protocole de sécurité. Le conducteur peut donc prendre connaissance des consignes particulières du site et consulter l'intégralité du protocole.



## UTILISATION DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS EMBARQUÉS

Nous nous sommes équipés de **deux chariots élévateurs embarqués**. Monté à l'arrière d'une semi-remorque, un chariot élévateur embarqué permet à nos conducteurs de décharger des palettes sans attendre une aide extérieure.



## E-LEARNING ASTRE ACADÉMIE

ASTRE Académie est une plateforme de formation réservée exclusivement aux membres du Groupe ASTRE. Accessible sur notre intranet, ASTRE Académie permet de bénéficier de **formations dédiées au transport, à la logistique et à toutes les autres spécialités inhérentes au métier de la logistique globale** (comptabilité, forces commerciales, production, informatique...).

L'objectif de cette plateforme est donc de permettre à tous les Astriens de se former, et ce où qu'ils soient.

Le nouveau module « capsule » permet désormais à chaque Astrien de créer ses propres formations et kits de sensibilisation à l'attention de leurs collaborateurs.

**ASTRE**  
académie

## INSTALLATION DE NOUVELLES BORNES WI-FI DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

De nouvelles bornes Wi-Fi ont été installées dans un entrepôt de la BU Logistique. Ces équipements de toute dernière génération permettent d'avoir désormais **accès à Internet sur l'ensemble de nos zones de quais** de chargement et de déchargement, tout en prenant en compte les dernières normes de réduction des émissions de radiofréquence.

Toutes les anciennes bornes Wi-Fi remplacées ont été prises en charge et recyclées par un éco-organisme agréé par l'État.

## TRANSPALETTES MANUELS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Ces équipements électriques spécialement dédiés à nos conducteurs ont remplacé les transpalettes manuels pour charger et décharger les poids lourds lors des livraisons.



## PROJECTEUR LED

Tous nos chariots élévateurs sont équipés d'un **projecteur LED** pour signaler aux piétons ou à tout autre engin l'approche du véhicule.

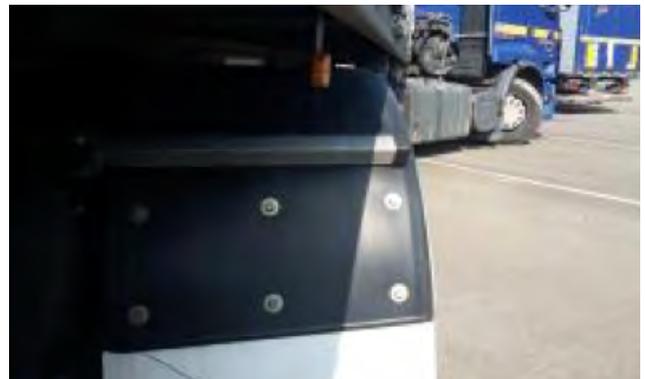


## RENOUVELLEMENT PARC DES CHARIOTS

Renouvellement du parc des chariots élévateurs pour **plus de confort et de sécurité dans les zones logistiques**. Les sièges sont réglables, les chariots sont plus maniables et offrent une meilleure ergonomie contre les risques liés aux troubles musculosquelettiques.

## SEMI-REMORQUE CITY

Mise en service de semi-remorques type « CITY » **facilitant les accès en zone urbaine et réduisant le stress du conducteur**. Ces semi-remorques dotées d'un essieu arrière dirigé permettent une meilleure manœuvrabilité en tournant quasiment sur place.





## ERGONOMIE

Amélioration de l'ergonomie des postes administratifs avec **mise en place de sièges plus ergonomiques, repose-pieds, casques téléphoniques Bluetooth et souris ergonomiques.**

### INDICATEURS ACCIDENTS DU TRAVAIL RAMBOUILLET



**748 JOURS** sans accident de travail



**455 JOURS** meilleure performance des 36 derniers mois\*



**0**

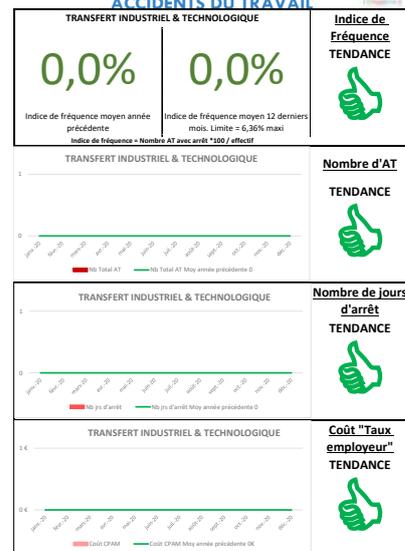
personne absente chaque mois cette année

## LES INDICATEURS RISK MANAGEMENT

Les indicateurs Risk Management sont analysés et commentés mensuellement par le Comité de Direction et le Comité Opérationnel. **Un affichage de ces indicateurs est également en place et actualisé tous les mois** au sein de toutes les agences LEGENDRE via les écrans de communication.

Édité le : 04/01/2021  
Données de décembre

### INDICATEURS ACCIDENTS DU TRAVAIL





## RGPD<sup>8</sup>

Depuis l'entrée en vigueur du **règlement général sur la protection des données**, LEGENDRE a déployé sa **Politique RGPD**.

À travers cette Politique, LEGENDRE y présente :

- La sécurité et la conservation des données personnelles.
- Le rôle des parties dans le traitement des données personnelles nécessaires à la réalisation de nos prestations.
- Quelles données personnelles nous sont nécessaires et comment les obtenons-nous ?
- Quelle utilisation de ces données personnelles ?

**Un plan d'actions RGPD** est mis en œuvre conjointement par les Services HSE, Informatique et Ressources Humaines.

Nous avons également acquis un **progiciel de sécurisation et de gouvernance des données** afin de nous protéger d'éventuelles cyberattaques.



# Respect des principes relatifs - - À L'ENVIRONNEMENT

Les engagements de LEGENDRE en matière de respect de l'environnement (B) sont inspirés des principes 7 à 9 de l'UNGC (A), contribuant ainsi à la **réalisation de nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement (C)**.

## A - PRINCIPES DE L'UNGC



### PRINCIPE 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.



### PRINCIPE 8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.



### PRINCIPE 9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

## B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE



LEGENDRE, notamment dans le cadre de son métier de transport routier de marchandises, a une part de responsabilité dans le rejet des émissions de CO<sub>2</sub>. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Réduire nos émissions polluantes.
- Minimiser les consommations de ressources.
- Déployer une démarche structurée de protection de l'environnement.

## C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE



La signature de la « Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> » en 2012 et ses renouvellements successifs illustrent l'engagement de LEGENDRE en faveur du respect de l'environnement.

Cette ambition est d'autant plus prégnante avec l'obtention en 2017 du « Label de performance Objectif CO<sub>2</sub> ».

Pour plus de clarté sur les démarches mises en œuvre par LEGENDRE, des « focus » présenteront des exemples d'actions menées par ses différents métiers et services :

- Business Unit Transport routier,
- Business Unit Logistique,
- Business Unit Emballage industriel,
- Services administratifs,
- Service informatique,
- Business Unit Transfert industriel,
- Global.



### 01 BUSINESS UNIT TRANSPORT

#### Recyclage des pneumatiques

Le recyclage des pneumatiques fait partie des critères de sélection pour retenir le manufacturier en charge de cet entretien.

Les pneus des poids lourds sont recyclés par un prestataire et, pour assurer un meilleur suivi, chaque pneu dispose d'un numéro de série qui est relevé lors du montage.



PROGRAMME DE RÉDUCTION  
DES ÉMISSIONS DU  
TRANSPORT ROUTIER



#### Valves émettrices dans les pneumatiques

Des valves montées sur les roues des poids lourds ainsi que des bornes présentes en entrée des agences LEGENDRE permettent de mesurer la pression des pneus. Ainsi, si un pneumatique est dégonflé, une alerte est envoyée à l'exploitant et au prestataire en charge de l'entretien des pneus.

La sécurité des conducteurs et des usagers de la route est davantage prise en compte car une meilleure adhérence de freinage est garantie, tout comme une diminution de l'usure des pneus et de la consommation de carburant de nos véhicules.

Une grande réactivité est garantie puisque le prestataire dispose du même logiciel d'informatique embarquée que LEGENDRE permettant de connaître la position exacte de chaque poids lourd. Le prestataire peut ainsi intervenir dans les meilleurs délais sur chaque véhicule.



### >>>> PL Euro VI

Tous nos véhicules entrants dans notre flotte de poids lourds sont **conformes à la norme Euro VI**.

La norme Euro VI entraîne une amélioration supplémentaire en terme de **réductions des gaz polluants et de rejets de particules fines**.

Notre flotte est composée de **113 poids lourds de norme Euro VI (A à D)**.



### >>>> VUL électrique et Euro VI

Notre flotte de VUL est composée **tant de véhicules électrique que de véhicules de norme Euro VI**.

### >>>> Quantité de CO<sub>2</sub> rejeté pour toute prestation de transport

Toutes nos prestations de transport organisées par la BU Transport indiquent la **quantité de CO<sub>2</sub> sur l'ensemble des factures destinées à nos clients**.



### >>>> Recyclage des bâches de semi-remorques

Nous avons recyclé **deux bâches de semi-remorques**. Ainsi, deux bâches LEGENDRE d'une dimension de 13 x 2,70 mètres ont servi à la fabrication d'une centaine de sacs de sport et de cabas.

Pour cela, nous faisons confectionner ces accessoires par des **salariés handicapés d'un Établissement et Service d'Aide par le Travail** situé dans le Calvados.



»»»» Performance environnementale Label CO<sub>2</sub>



	2018	2019	2020
gCO <sub>2</sub> / km	1 003	985	970
Évaluation de la performance CO <sub>2</sub> selon l'ADEME	Très bonne	Très bonne	En attente des données de l'ADEME

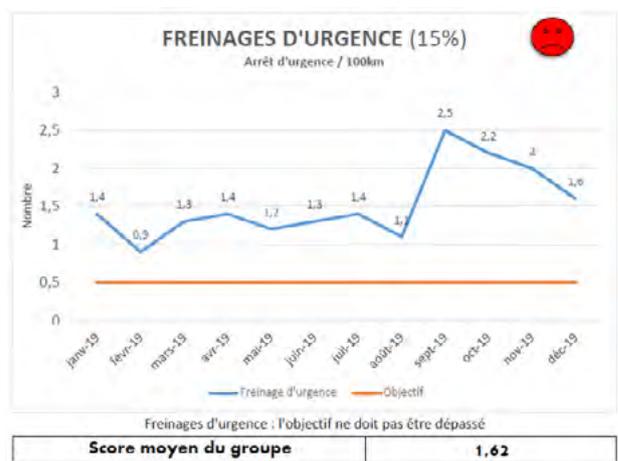
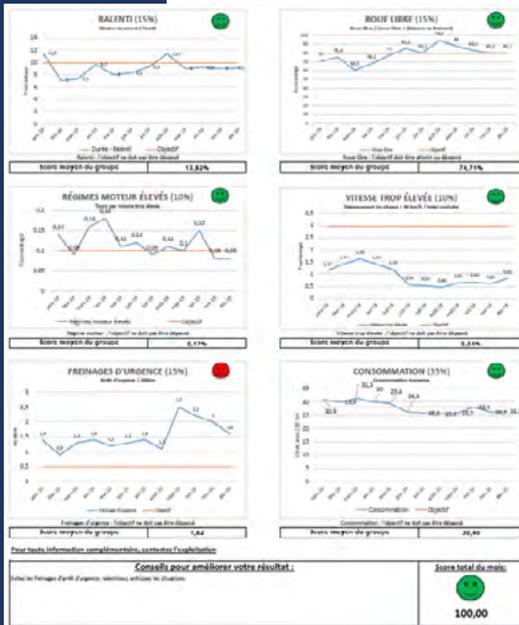
»»»» Rapports éco-performance

Chaque conducteur de poids lourd bénéficie d'un suivi personnalisé lié à sa conduite via un **rapport éco-performance individuel**.

Le conducteur peut connaître, notamment, sa consommation de carburant, le nombre de freinage d'urgence, les régimes moteurs élevés et son objectif mensuel à atteindre.

Le rapport éco-performance permet également à chaque conducteur de **situer ses performances par rapport à la moyenne des autres conducteurs de son activité**.

**Des conseils personnalisés pour améliorer les résultats** sont donnés au conducteur en fonction de son comportement de conduite.



## 02 BUSINESS UNIT LOGISTIQUE

### »»»» Recyclage des cartons en matériau d'emballage

LEGENDRE dispose d'un matelasseur de cartons permettant de recycler les cartons usagés en matériau d'emballage.

Sur un site logistique, le carton est ainsi transformé en un matelas de protection servant à remplir les espaces vides des boîtes ou pour emballer et protéger nos produits.



### »»»» Mise à disposition de tablettes tactiles

Plusieurs tablettes numériques utilisées lors de l'intégration au poste de travail des nouveaux collaborateurs ont été déployées. Ces tablettes sont laissées à disposition de tous les collaborateurs afin de pouvoir consulter à tout moment les modes opératoires, les consignes de sécurité ou encore les conduites à tenir.

L'impression de nombreux documents est ainsi évitée lors de l'intégration des nouveaux collaborateurs ou lors des modifications des documents.

## 03 BUSINESS UNIT EMBALLAGE INDUSTRIEL

### »»»» Réparation et revalorisation énergétique du bois

Dans le cadre de nos activités d'Emballage Industriel et de Logistique, nous avons trié **49,6 tonnes de bois** (palettes et chutes de bois). Toutes ces matières ont ensuite été réparées ou valorisées énergétiquement.

### »»»» Respect de la norme NIMP 15

Nos emballages en bois respectent la **norme NIMP 15** (acronyme de la Norme Internationale pour les Mesures Phytosanitaires). Cette norme a pour objectif d'apporter **une parade efficace au risque de dissémination des organismes nuisibles**, tout en évitant au maximum les risques d'entrave aux échanges internationaux. L'enjeu est donc d'éviter l'infestation des forêts d'un pays importateur par des nuisibles présents dans le bois des emballages confectionnés par notre Business Unit.

Nous utilisons par ailleurs du **bois français** tel que du sapin et de l'épicéa provenant du massif jurassien.



## 04 SERVICES ADMINISTRATIFS

Parallèlement, LEGENDRE tend à **réduire sa consommation de papier**. Pour cela, il :

- Favorise la **digitalisation** des documents au détriment du papier, notamment par le biais des ordres de transport directement disponibles en ligne pour les clients.
- **Sensibilise** les salariés à la consommation de papier et aux coûts d'impression.
- **Favorise l'impression recto-verso** en paramétrant par défaut les matériels mis en place afin de diminuer les impressions couleurs, dix fois plus coûteuses.
- Dispose d'un **système d'informatique embarquée** dans chaque poids-lourd et réduit ainsi les documents papier à imprimer.

### >>>> Consommation de papier

	2011	2018	2019	2020
Poids de papier consommé (kg)	23 019	12 324	14 155	11 845
Comparaison avec 2011 (année de référence)	-	- 46 %	- 39 %	- 49 %

### >>>> Mentions figurant sur les signatures mail LEGENDRE



Je pense environnement. Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce message ?

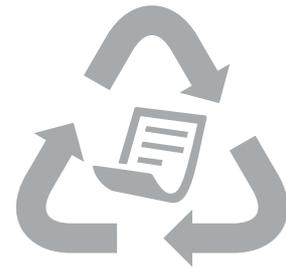


### >>>> Recyclage des papiers de bureau

En 2020, le personnel de LEGENDRE a trié près de **4 tonnes de papier**. Notre prestataire s'est ensuite chargé de la collecte de ces déchets pour les valoriser.

#### PAPIERS : BILAN ÉNERGÉTIQUE

	2018	2019	2020
Tri du papier	4022 kg	5039 kg	3993 kg
Économies d'eau	120 645 litres	151 155 litres	119 787 litres
Économies d'énergie	16 086 kWh	20 154 kWh	15 972 kWh
CO <sub>2</sub> non rejeté	2 212 kg	2 771 kg	2 196 kg
Arbres épargnés	68 unités	86 unités	68 unités



### >>>> Recyclage des toners et cartouches d'encre

En 2020, plus de **79 kg de toners et cartouches d'encre usagés** ont été triés. Ils ont ensuite été confiés à un prestataire pour leur recyclage.

#### TONERS : BILAN ÉNERGÉTIQUE



	2018	2019	2020
Tri du papier	172,1 kg	89,2 kg	79 kg
Économies d'eau	894 litres	463 litres	411 litres
Économies d'énergie	1 540 kWh	798 kWh	709 kWh
CO <sub>2</sub> non rejeté	104 kg	54 kg	48 kg
Arbres épargnés	308 unités	159 unités	142 unités



### >>>> Éclairage LED dans les entrepôts et bureaux

Plusieurs centaines d'éclairages à LED dans les bureaux et salles de réunion ont été installés.

Les dalles à LED présentent de nombreux avantages :

- Une qualité d'éclairage uniforme **améliorant le confort des usagers.**
- **Un coût de maintenance quasiment inexistant** du fait de leur durée de vie importante.
- **Une faible consommation d'électricité.**



### >>>> Communication afin de réduire l'empreinte énergétique dans les bureaux

## QUELQUES CONSEILS POUR – – réduire votre empreinte énergétique



**1**

Réglez le thermostat à 21°C max et baissez-le lorsque vous quittez le bureau



**2**

Éteignez la lumière en sortant d'une pièce



**3**

N'imprimez un document que si c'est vraiment nécessaire



## 04 SERVICE INFORMATIQUE

### >>>> Recyclage des D3E

Tous les D3E<sup>9</sup> de LEGENDRE (écrans, PC, imprimantes, téléphones portables...), sont rassemblés en interne en **un seul point de collecte**.

Ces équipements informatiques sont ensuite confiés à un **éco-organisme agréé par l'État qui est en charge du recyclage de ces déchets**.



	2018	2019	2020
Poids total de D3E (kg)	1 800	1 831	2 172



## 05 BUSINESS UNIT TRANSFERT INDUSTRIEL

### >>>> Préservation de la biodiversité

LEGENDRE mène également des actions de **préservation et de développement de la biodiversité** sur le territoire de Chartres.

En effet, un partenariat avec un **apiculteur eurlien** a été mis en place. De nouvelles ruches ont été implantées sur un des sites de la Business Unit Transfert Industriel, **soit un total de 16 ruches**.

Ainsi, des **milliers d'abeilles** œuvrent pour produire l'équivalent de 30 kg de miel par ruche et contribuent à la **pollinisation de la Beauce chartraine**.

**Toutes ces ruches et abeilles nous ont permis de récolter plus de 500 pots de miel en 2020.**



## 06 COLLECTE DE PILES USAGÉES

Pour sa quatrième participation à l'opération « **1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon** », **LEGENDRE** a collecté plus de **500 kg de piles usagées** en faveur de l'AFM<sup>10</sup> Téléthon.

Un don est ensuite réalisé au Téléthon par l'organisateur de la collecte de piles.



Participation à l'opération en interne

### >>>> Dématérialisation des factures clients

Dans le cadre de notre politique de protection de l'environnement, nous avons mis en place la **dématérialisation des factures clients**.

La dématérialisation est un de nos objectifs majeurs, c'est pourquoi les factures ne sont plus envoyées par courrier mais par e-mail au format PDF.

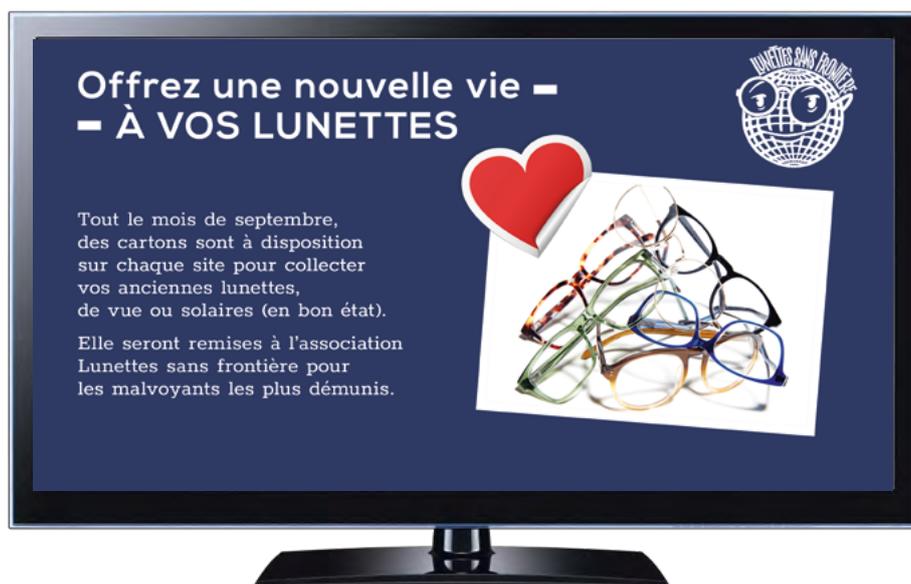
Cette solution contribue à la **réduction des coûts et de l'empreinte carbone, tout en éliminant les désagréments de la gestion papier**.

En moyenne, ce sont près de **1 300 factures par mois** qui sont envoyées par e-mails à nos clients.



### >>>> Collecte de lunettes pour l'association Lunettes sans frontière

Suite à une collecte d'anciennes paires de lunettes auprès de nos collaborateurs, nous avons contribué au don de **65 paires** à l'association **Lunettes sans frontière**.



### >>>> Distribution de café sans gobelet plastique

Les **gobelets plastiques ont été supprimés** des distributeurs de machines à café des sites **LEGENDRE** implantés en Eure-et-Loir. Deux options s'offrent alors au salarié :

- Soit il utilise un mug personnel.
- Soit le café est servi dans un gobelet carton.

# Respect des principes relatifs - - À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les engagements de LEGENDRE pour lutter contre le risque de corruption (B) sont issus du principe 10 de l'UNGC (A). LEGENDRE veille ainsi à **agir de façon éthique et à prévenir toute forme de corruption (C)**.

## A - PRINCIPES DE L'UNGC



### PRINCIPE 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

## B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE



LEGENDRE s'engage à **lutter contre toutes formes de corruption, à agir de façon éthique et loyale avec ses partenaires.**

## C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE



Force est de constater que LEGENDRE, dans le cadre de ses activités et au regard de sa taille, est **peu concerné par le risque de corruption.**

En matière d'éthique, la première mise en œuvre de LEGENDRE porte sur le **respect des règles de bonne gouvernance** de l'entreprise. Pour satisfaire cette volonté, nous avons mis en place **deux organes de gouvernance distincts** : le Comité de Direction et le Comité Opérationnel.



Comité de Direction

Le Comité de Direction et le Comité Opérationnel se réunissent une à deux fois par mois afin de **suivre les plans d'actions et d'analyser les principaux indicateurs des activités LEGENDRE**, parmi lesquels :

- Les indicateurs Risk Management - RSE.
- Les indicateurs sociaux.
- Les indicateurs de performances économiques.
- Les indicateurs de performance de développement commercial.
- Les indicateurs de performance de taux qualité.

Lors de ces réunions mensuelles, sont également associées les questions relevant de **l'éthique**, des **pratiques loyales**, du **rendre compte**, de la **transparence** et la **conformité réglementaire**.



**Karine Boinet,**  
Responsable RH

**Clément LEMAIRE**  
Directeur Asie  
et Moyen-Orient

**Richard Valério,**  
Directeur Transport

**Thierry Balaine,**  
Directeur Administratif  
et Financier

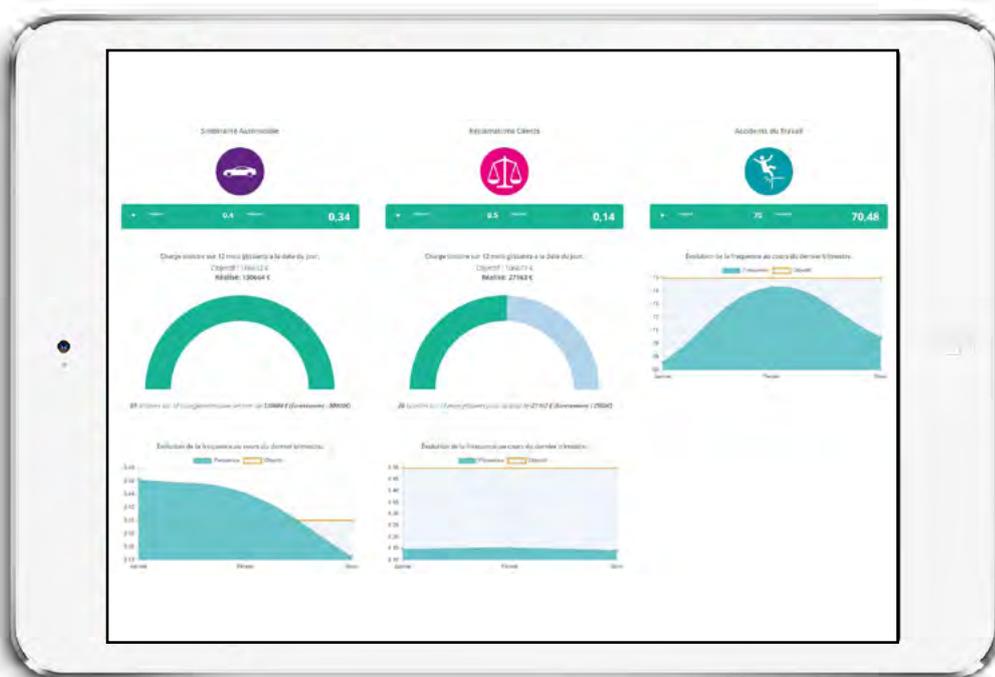
**Yoann Marc**  
Directeur Legendre Celtic  
Transport Multimodal

**Igor Gallet,**  
Directeur Logistique

**Christophe Guiberteau,**  
Directeur Emballage Industriel



Comité Opérationnel



## CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES



LEGENDRE a rédigé et déployé sa Charte des Achats Responsables.

Cette Charte a pour vocation d'être un **cadre de référence commun** pour notre Service Achats, nos fournisseurs et nos sous-traitants.

Elle témoigne également notre volonté **d'intégrer les principes de la RSE dans l'ensemble de nos métiers et de les promouvoir dans nos relations avec nos partenaires.**



## APPLICATION VOLONTAIRE DE LA LOI SAPIN II (RELATIVE À LA TRANSPARENCE ET À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION)



LEGENDRE ne vise pas, aujourd'hui, à être certifié ISO 37001<sup>12</sup> et **privilegié**, de ce fait, une démarche volontaire dans la mise en œuvre des mesures anticorruption.

N'étant pas soumis au champ d'application de la **Loi Sapin II**, nous avons néanmoins **décidé de l'appliquer volontairement en partie**. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur le « guide pratique pour la mise en œuvre des mesures anticorruption imposées par la loi aux entreprises » développé par Transparency International France.

Au final, l'évaluation a conclu qu'aucune priorité ou mesure d'atténuation des risques n'a été définie en raison d'une **absence de risque significatif ou critique**.



	2018	2019	2020
Nombre de réclamations relatives à des questions de corruption, extorsion de fonds ou pots-de-vin	0	0	0
Nombre de plaintes formulées relatives à des questions de corruption, extorsion de fonds ou pots-de-vin	0	0	0
Nombre de condamnations relatives à des questions de corruption, extorsion de fonds ou pots-de-vin	0	0	0

## CODE ÉTHIQUE « LUTTE CONTRE LA CORRUPTION »



Dans le cadre de la lutte contre la corruption, nous avons déployé un Code éthique.

Ce Code éthique s'articule autour de :

- La définition de la corruption.
- La connaissance des risques possibles.
- L'identification des personnes concernées par le risque de corruption.
- Les différentes situations à risque.
- Les règles d'acceptation de cadeaux.
- Et la connaissance des sanctions légales.





**NOS DÉFIS RSE -  
- pour les années à venir**

# NOS DÉFIS RSE - - pour les années à venir

Les perspectives d'amélioration de LEGENDRE pour les prochaines années se concentreront essentiellement sur les thématiques suivantes :

- **Suivre le plan d'actions défini dans le cadre de notre labellisation RSE LUCIE 26000.**
- **Réaliser les actions pertinentes RSE proposées par l'agence de notation ECOVADIS suite à l'obtention de la Médaille d'Or.**
- **Mener de nouvelles actions en matière de Qualité de Vie au Travail.**
- **Passer d'un livret d'accueil du nouveau collaborateur papier en une version numérique disponible pour tous les nouveaux arrivants consultable sur PC, smartphone ou tablette.**
- **Poursuivre l'augmentation de la part de véhicules Euro VI sur l'ensemble de notre parc automobile.**
- **Mettre en œuvre de nouvelles mesures de prévention liées à l'alcool dans le cadre du travail.**
- **Contribuer au développement socioéconomique des territoires sur lesquels LEGENDRE est implanté.**



“

**Les équipes LEGENDRE  
ont de l'ambition et le démontrent  
par les réussites de nombreux projets.**

**De nouveaux challenges attendent  
d'être accomplis !**

”



## LEGENDRE

La Petite Noue - BP 10003  
28330 La Bazoche-Gouet

☎ +33 (0)2 37 29 37 00

✉ [contact@legendre.fr](mailto:contact@legendre.fr)

[www.legendre.fr](http://www.legendre.fr)

